



Sommaire :

- [Les PV du Conseil en bref](#)
- [Routes et circulation à Cartigny](#)
- [Panneaux solaires](#)
- [Rentrée scolaire](#)

LES PV DU CONSEIL EN BREF, MAI - SEPTEMBRE

Déclassement de La Petite-Grave

Le 24 avril 2008, le Grand Conseil a adopté la loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Cartigny (création d'une zone de hameaux et d'une zone de développement 4B protégée au lieu-dit « La Petite-Grave »).

Composition du bureau pour la période du 1er juin 2008 au 31 mai 2009

- Nicolas Pontinelli, président
- François George, vice-président
- Sema Kaderli, membre
- Sandra Lörtscher, secrétaire

Jeunes adultes de la Champagne

La commune de Bernex s'intéresse depuis quelque temps déjà aux jeunes mineurs et jeunes adultes en rupture de formation et souhaite que les mairies des communes de la Champagne puissent devenir partenaires de ce projet en offrant des lieux de stage, pour des durées pouvant aller de 2 semaines jusqu'à 3 mois, avec un encadrement afin de leur montrer ce qu'est le monde du travail. Il est tout à fait possible que des entreprises de la commune s'inscrivent à ce projet. Au cas où cette offre intéresserait des

partenaires, qu'ils prennent contact avec le responsable du service social

de la mairie de Bernex. La mairie de Cartigny a décidé de prendre un jeune stagiaire pendant 15 jours

Office de protection civile

L'office de protection civile a répertorié les archives et biens culturels de toutes les communes de la Champagne. Il s'agit de tous les documents ecclésiastiques du Groupe de recherches historiques et des classeurs du secrétariat. L'objectif est de sauver le plus de biens en cas d'incendie ou de catastrophe naturelle. L'OPC ne s'est pas rendu chez les privés mais, sachant qu'il y a certainement beaucoup de biens culturels, les habitants ont la possibilité de s'adresser à cet office pour demander d'effectuer une liste de ces biens. Un dossier sera remis prochainement à la Commune, il servira à déterminer les biens qu'il faudra sauver en premier.

Bureau de poste

Le « Groupe de soutien à la Poste de Cartigny » a adressé à Monsieur le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger une pétition des habitants de la commune en faveur du maintien du bureau de poste de Cartigny. En tout, 547 signatures ont été récol-

tées. Une copie de la pétition a également été adressée à M. Gigy, direc-

Editorial

Vous l'avez appris ce printemps, cela vous a été confirmé cet été, notre bureau de poste est en sursis !

Certes, vous avez été près de 500 à signer la pétition demandant le maintien de notre bureau de poste avec ses horaires actuels. Et pourtant, nous savons tous que l'avenir de notre poste ne dépend pas que de ces signatures, tant s'en faut.

La Poste a des obligations de résultat qui ne lui permettent plus de maintenir le service public tel que nous l'avons connu et, bien qu'on le regrette, on ne peut qu'en prendre acte.

En revanche, il peut être intéressant d'essayer de comprendre pourquoi notre bureau de poste n'atteint plus les critères de rentabilité fixés par La Poste. En effet, ce qui était rentable il y a quelques années encore ne l'est plus !

L'épicerie que nous avons essayé de conserver dans notre village en a elle-même fait la dure expérience : il est difficile de maintenir un commerce de proximité dans notre commune !

Petit à petit, nos habitudes changent, de nouveaux moyens de communications se développent, nous sommes de plus en plus mobiles, etc.

Il faut bien entendu se féliciter de toutes ces améliorations de notre vie quotidienne. Toutefois, nous devons également prendre garde que ces améliorations ne se fassent pas au détriment de notre qualité de vie et des contacts que nous pouvons avoir les uns avec les autres.

Une des caractéristiques de notre commune, qui contribue beaucoup à son charme, est que nous avons pu, jusqu'à maintenant, éviter de n'être qu'un village dortoir. Notre tissu associatif est dense, et nous participons tous aux manifestations villageoises, chacun donnant de temps à autre un peu de son temps pour le bien commun.

La difficulté que nous avons à maintenir des activités de proximité nous fait craindre de perdre, peu à peu, les contacts que nous avons les uns avec les autres.

Alors bien sûr, la Mairie et le Conseil municipal vont faire tout leur possible pour le maintien d'un service postal dans notre commune. Plusieurs pistes sont à l'étude, et nous aurons l'occasion d'y revenir.

Dans l'intervalle, il serait cependant utile que chacun s'interroge sur la relation qu'il souhaite entretenir avec son village .



LES PV DU CONSEIL EN BREF, MAI - SEPTEMBRE

teur général de la Poste suisse à Berne ainsi qu'à M. Laurent Moutinot, Conseiller d'Etat en charge du département des institutions et président du conseil d'Etat en exercice. Le Conseil municipal remercie notamment les initiants du groupe de soutien, à savoir MM. Alberto Pontinelli et Pierre Cogne, pour leur engagement.

AMAC

L'AMAC (Après-midi à Cartigny) vient de démarrer ses activités d'accueil des enfants de 16h00 à 18h00.

Angle route du Pontet/route de Chancy

La Mairie a rencontré des responsables du DCTI - Service des routes cantonales - et de Trafitec pour discuter des possibilités en vue de l'aménagement d'un giratoire à cet endroit jugé dangereux.

Association des propriétaires de forêts

Il y a une année, sous l'impulsion de la commune de Cartigny et de l'Etat de Genève s'est constituée « l'Association des propriétaires de forêts de l'Ouest genevois ». Dans la

perspective du développement de la gestion forestière, trois bureaux d'ingénieurs forestiers se sont regroupés et ont prévu d'organiser des soirées d'informations et de promotion destinées aux propriétaires de forêts.



ROUTES ET CIRCULATION À CARTIGNY

Avec la fin des travaux liés à la construction de la chaufferie à bois, le plan de circulation et l'aménagement des routes prévus par la commission des routes vont pouvoir être mis en œuvre. Voici un résumé des différents projets :

- Etude de possibilité d'un rond-point **route de Chancy – route du Pontet**.
- Aménagement et modification du sens de circulation autour de la **fontaine à la Petite-Grave**.
- Réfection de la **route de la Croix-en-Champagne** avec aménagement d'une bande cyclable.

- Projet d'un passage pour vélo et borne centrale au niveau **route de Cartigny – route de la Croix-en-Champagne – chemin des Curés**.
- Déplacement des arrêts de bus de la **route de Cartigny devant l'école rue du Trabli** avec modification de la zone.
- Aménagement de la zone 20km/h au centre du village **chemin de la Bergerie – rue Pré-de-la-Reine**, autorisation en cours.

Naturellement cette liste n'est pas exhaustive; certain aménagements et

projets sont en cours de travaux et d'autorisation.

Tous ces travaux seront terminés nous l'espérons – sous réserve d'autorisation – pour l'été 2009, car dans un esprit d'économie nous avons programmé ces travaux en fonction des finitions du chauffage à distance.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la mairie, la commission des routes se fera un plaisir de vous renseigner.

PANNEAUX SOLAIRES

Lors des travaux de construction du local de la chaufferie et des pompiers, nous avons pensé mettre des panneaux solaires en lieu et place de la couverture prévue (tôles, tuiles ou bois).

Nous avons dès lors demandé une étude de faisabilité, qui s'est avérée très intéressante financièrement. En effet, il est prévu d'amortir l'installation sur 12 ans. Au niveau esthétique, les panneaux s'intègrent bien au projet et l'aspect écologique est tout à fait dans la ligne du chauffage au bois.

Voici quelques chiffres : la surface totale de 130 m² de panneaux photovoltaïques permet une production annuelle de 15'800 kwh/an. Le coût de l'installation avoisine CHF 145'000.00 TTC avec un produit de



vente aux SIG d'environ CHF 13'000.00 par an.

Deux autres études sont en cours pour la pose de panneaux solaires sur l'école et la salle de gymnastique.

Le maire

RENTRÉE SCOLAIRE À CARTIGNY

Sur le plan cantonal, cette rentrée scolaire a été marquée par la mise en place d'une nouvelle organisation de l'école primaire.

Aujourd'hui, les 163 écoles primaires publiques genevoises sont regroupées en 91 établissements. L'école de Cartigny est rattachée à celle d'Aire-la-Ville sous la dénomination *Etablissement scolaire d'Aire-la-Ville & Cartigny*.

C'est avec un grand plaisir que je rejoins ces deux communes et les deux équipes enseignantes en tant que directrice de l'établissement afin d'apporter mon soutien aux enseignants, aux élèves et aux parents.

Quant aux 76 élèves de Cartigny, ils ont repris avec joie le chemin de l'école le 25 août dernier. Ils y ont été accueillis par leurs quatre enseignants titulaires : Paola Bianco, Valérie Schulz, Séverine Comte et Julien Pellet.

Les élèves bénéficient cette année de cours dispensés par des maîtres spécialistes en musique (Valérie Sanz), rythmique (Isabelle Fauchez), couture

(Carole Taylor) et éducation physique (Michael Damiani).

Je souhaite une bonne année scolaire à tous les élèves et me réjouis de faire plus ample connaissance avec la commune de Cartigny et ses habitants.

Claire Tiedra
Directrice

Degrés	Enseignants	Effectifs	Totaux
1E-2E-1P	Paola Bianco	2/15/5	19
1P-2P-3P	Valérie Schulz	6/6/8	20
3P-4P	Julien Pellet	8/9	17
5P-6P	Séverine Comte	8/12	20

LES CARTIMINOIS

Cette année, les sourires étaient au rendez-vous pour l'ouverture des portes du jardin d'enfants de Cartigny. En effet, ce ne sont pas moins de 22 bambins qui y sont inscrits, signe de confiance pour notre petite association villageoise.

Les matinées sont donc bien remplies, rythmées par les expressions de joie de nos petits chérubins.

Avec un peu de retard, nous remercions chaleureusement toutes les per-

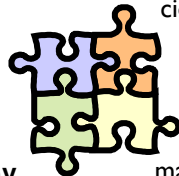


"Les Cartiminois"

sonnes qui nous ont permis de réaliser les ventes de pâtisseries et ainsi financer la sortie annuelle des « Cartiminois ».

Paula BUCHS

AMAC



Les Après-Midi à Cartigny sont animés!

Depuis la rentrée scolaire du 25 août, les enfants en âge scolaire de Cartigny ont la possibilité de s'inscrire aux activités parascolaires du AMAC (Après-Midi A Cartigny) nouvellement créé.

Mme Roberta Hofer s'occupe ainsi d'une dizaine d'enfants, les lundis et

mardis de chaque semaine de 16h00 à 18h00.

Au programme: jeux à la Petite Plaine en cas de beau temps ou activités à l'intérieur dans les locaux du MAC (Midi A Cartigny).

Les enfants peuvent venir de manière régulière ou occasionnelle. Dans tous les cas, les parents doivent remplir un

formulaire d'inscription disponible dans le hall d'entrée de l'école et être membres de l'ASPEC (Association de Parents d'Elèves de Cartigny) en payant la cotisation annuelle.

Pour tout renseignement s'adresser à Laurence Egger au 022.756.45.53, Birgit Foti au 022.756.46.02 ou Catherine Roulet au 022.329.54.77.

BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque de Cartigny propose des livres pour enfants et adultes. Le prêt est gratuit, il suffit de s'inscrire auprès de la responsable, Madame Monique Christen. Les livres peuvent être empruntés pour un mois avec possibilité de prolongation. Venez y découvrir les nouveautés de la rentrée !

Nous rappelons aux enfants que pour que les livres puissent passer de mains en mains le plus longtemps possible, les petites mains qui en tournent les pages doivent être propres ! Et nous rappelons aux parents d'encadrer leurs enfants concernant le prêt des livres et les échéances de prêt !

Par ailleurs, **des histoires présentées sous forme de kamishibai**

(petit théâtre d'images d'origine japonaise) seront lues aux enfants de 4 à 9 ans à la bibliothèque les mercredis 5, 12, 19 et 26 novembre à 15h00.

Heures d'ouverture de la bibliothèque : tous les après-midi du lundi au jeudi de 15h00 à 17h30. Tél. : 022 756 41 68.

CALENDRIER

Mardi 11 novembre :

Promotions civiques à la mairie

Samedi 29 et dimanche 30 novembre :

Marché artisanal à la salle communale

Vendredi 12 décembre :

Escalade des enfants à la salle communale

Samedi 13 décembre :

Escalade des aînés à la salle communale

Dimanche 14 décembre :

Concert de Noël du Chœur d'hommes au Centre de rencontres

ANNIVERSAIRE

Monsieur Edouard Rosselet a fêté ses 80 ans le 1^{er} juillet 2008

Monsieur Paul Aufranc a fêté ses 90 ans le 14 août 2008

Monsieur Robert Comet a fêté ses 80 ans le 31 août 2008

Madame Jeannette Valloton a fêté ses 90 ans le 1^{er} octobre 2008

DECES

Madame Michelle Henriette Liechti est décédée le 23 août 2008

Madame Irène Wuarin est décédée le 27 août 2008

Le bulletin est réalisé par la commission de l'information.

Ont participé à son élaboration :

Delphine Bolle de Paoli,
Frédérique Bosshard Dériaz,
Yves Cogne, Henrich Duriaux,
Solange Guignard et Sema Kaderli.

Retrouver le bulletin sur web :

<http://www.cartigny.ch/>
Rubrique "Actualités communales"



L'Association de la Bibliothèque de Cartigny vous propose :

Vendredi 31 octobre 2008 à 20h30, chez Ruth et Pierre-Alain Pignat, 1 ch. des Bois de Saint-Victor à la Petite-Grave : **Soirée littéraire avec Pierluigi Fachinotti, qui nous présentera son premier roman « Les rendez-vous d'Ellen »**

Vendredi 21 novembre 2008 à 20h30, dans la buvette de la salle communale de Cartigny : **Spectacle de Roger Cuneo « Fables sages et contes coquins de Sieur Jean de la Fontaine »** dès 12 ans, durée 60 minutes, entrée libre.

Frédérique Bosshard Dériaz

FELICITATIONS

Les Cartignois félicitent les jeunes de la commune fraîchement diplômés et leur souhaitent une bonne continuation: Cédric Martin (Ecole de Mécanique), Alizée Pelz (Ecole de Commerce), Baptiste Pahud et Rémy Pinton

(Ecole de Culture Générale), Loïc Miville et Bastien Giovanola (Ecole d'Horticulture de Lullier).



ANNONCES

Les propriétaires de chiens sont priés de ne pas laisser leurs animaux uriner contre les murs des propriétés. A plusieurs endroits de la rue du Trabli, des chiens ont uriné contre les murs, laissant derrière eux des odeurs et des traces jaunes fort peu agréables !

Il est également déplorable que des chiens « errants » ou « mal surveillés » aient laissé leurs déjections sur le gazon synthétique du préau de l'école !

Gare aux toutous mal élevés !

Les propriétaires d'habitation dont les murs ont été salis par des

graffitis sont priés de les nettoyer, car un graffiti en attire d'autres et peut donner envie à d'autres « artistes » de s'exprimer sauvagement (exemple à la rue du Trabli à la hauteur du n°25) !

Les Services industriels genevois vous transmettent les numéros d'appel suivants ; interventions urgentes 24h/24 (022.420.88.11), centre de relation clients du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30 (0844.800.808) et le numéro pour les relevés de compteurs (022.420.90.76).

La direction générale nature et paysage annonce que des travaux de forêt vont s'effectuer entre les mois

ASSOCIATION LE COUFFIN

Le Couffin est une association, sans but lucratif, d'aide au placement d'enfants en famille d'accueil de jour. Elle fonctionne grâce aux subventions des communes de la Champagne.

Afin de répondre à la grande demande de placements d'enfants, elle est à la recherche de **Mamans de jour** (de quelques heures à 5 jours par semaine) et de **Baby-sitters** (en soirée, week-end ou vacances scolaires).

Contact : par tél. 022 756 09 91 les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h. Par email : lecouffin@bluewin.ch
Site internet : www.lecouffin.ch
Adresse: Route d'Avully 33, 1237 Avully

de septembre et de mars. Certaines de leurs interventions peuvent avoir un impact paysager important mais sont nécessaires au maintien de la biodiversité ainsi qu'à la qualité de la forêt. En effet, les travaux d'éclaircissement, de rajeunissement (coupe rase), d'élimination des plantes néophytes ainsi que de création de lisières permettent aux nouvelles plantes de pousser et sont favorables à la diversité de la faune et de la flore. De plus, la restauration des milieux dégradés, nécessitant l'utilisation de pelles mécanique, permet de retrouver des biotopes diversifiés et rares.